

# G. I. R. MARALPIN

GRUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES  
ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN

Secrétariat 49 avenue Cernuschi - F-06500 MENTON - Tél/Fax (33) 0493353517 - Courrier électronique : Jacques.Molinari @ wanadoo.fr

## BULLETIN D'INFORMATIONS NUMÉRO 9 AVRIL 1998

### ÉDITORIAL

Le sérieux et la qualité des réflexions de notre Groupe lui valent désormais d'être convié à participer aux travaux de certaines associations locales et régionales. Nous en sommes très honorés. C'est ainsi que l'Association des Amis du Rail a invité, à sa dernière Assemblée générale, notre représentant à y exposer la problématique fer/route de la vallée de la Roya (cf. page 2), et que, tout récemment, la jeune Association de défense des villages du Moyen-Var, lui a, à son tour, ouvert la tribune de son Assemblée générale pour qu'il y commente la Convention alpine et son incidence sur le devenir des grands projets routiers (notamment celui de la G.L.A.T. [*grande liaison d'aménagement du territoire*] Digne-La Mescla).

Notre Groupe s'honore également de l'attention qui lui est accordée par nombre de nos élus, et tout particulièrement par le Syndicat intercommunal pour le développement économique local transfrontalier (SIDELT), qui regroupe 16 communes de l'Est du département des A.-M., et a apporté son appui à notre étude sur les infrastructures routières et ferroviaires de la vallée de la Roya. Ce syndicat intercommunal, devant lequel le GIR a présenté, le 12 janvier dernier, son rapport d'étape (*que nous évoquons en page 2*), a manifesté son intérêt pour nos analyses et vient de nous renouveler sa confiance en reconduisant sa convention de partenariat pour une nouvelle année.

Notre audience vient de surcroît s'étendre aux instances internationales, avec récente présentation, au palais des Nations-Unies à Genève, à l'invitation du Comité des transports intérieurs du Conseil Economique et Social des Nations Unies, d'une communication du secrétaire du GIR sur "Le transport combiné dans le contexte de la Convention alpine" (*nous reviendrons, dans notre prochain numéro, sur l'engagement résolu et décisif de l'ensemble des instances internationales en faveur des modes de transport respectueux de l'environnement*).

Conjointement à ces actions de concertation, de communication et de représentation, le travail du GIR se poursuit dans les directions définies dans notre numéro précédent. Il s'accompagnera, comme au cours de l'année universitaire 1996-97, de travaux d'étudiants qui bénéficieront du soutien, sinon de l'encadrement des enseignants, chercheurs et experts du Groupe.

Les membres du GIR, mais aussi tous les destinataires de ce Bulletin, sont très cordialement invités à participer à nos échanges de vues qui se déroulent dans le cadre de nos réunions-rencontres mensuelles, lesquelles sont suivies, pour les participants qui le désirent, d'un repas amical. Rendez-vous donc aux mardis 12 mai et 9 juin prochains.

**Le Bureau**

INVITATION (ANNONCE UNIQUE)

PROCHAINES RÉUNIONS

### **DERNIÈRES RÉUNIONS-RENCONTRES DU SEMESTRE**

***Mardi 12 Mai***

***Mardi 9 Juin***

à la **Faculté de Droit** de l'Université de Nice - Sophia Antipolis

**7 avenue Robert Schuman, NICE - Bâtiment principal**

**de 18 heures à 20 heures**

**Le numéro et la localisation de la salle seront affichés sur la porte de la Salle du Conseil, au dernier étage**

Le Bureau proposera, aux participants qui le souhaiteraient, de parachever ces réunions par un

***repas amical***

pouvant se tenir, à partir de 20 heures, au restaurant Les Collinettes, à proximité de la Faculté de Droit